

## Le renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles

# Ottawa connaît bien les enjeux

Ottawa – La Commission nationale des parents francophones soutient que le gouvernement du Canada dispose de toutes les ressources nécessaires pour procéder sans tarder à la relance des langues officielles. La lecture du Rapport sur les consultations du Gouvernement du Canada sur la dualité linguistique et les langues officielles, publié le 20 mars dernier, montre à quel point le fédéral connaît bien les enjeux des communautés. Les parents francophones souhaitent donc que le gouvernement de Stephen Harper proposera rapidement un nouveau plan d'action.

« Avec le Sommet des communautés, les plans d'action dans plusieurs secteurs et le Rapport Lord qui était prêt en février, souligne la présidente Ghislaine Pilon, il n'y a pas de raison d'attendre. Les finances publiques sont en excellent état, ajoute la présidente, et il y a un large consensus sur les priorités. C'est le temps de passer à l'action. »

La Table nationale du développement de la petite enfance francophone, coordonnée par la CNPF et regroupant 12 partenaires de divers secteurs, a adopté en 2007 un Cadre national de collaboration et quatre stratégies de développement. L'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, a été sensibilisé aux défis de la petite enfance durant sa tournée nationale de consultation en décembre 2007 et en janvier 2008.

Ghislaine Pilon : « On aurait aimé que l'auteur du rapport fasse les liens que nous faisons, non seulement entre le développement de la petite enfance et l'éducation, mais aussi avec la santé, la culture, la justice et le développement économique. Comme l'a récemment mis de l'avant l'Institut de recherche sur les politiques publiques (Université de Montréal), rappelle la présidente de la CNPF, il est important d'investir dans la petite enfance autant pour des motifs économiques que de justice sociale. »

Suivant la présentation du budget Flaherty du 26 février, la CNPF avait déploré le fait que les francophones du Canada, en particulier les enfants, devront attendre 2009 pour que des initiatives essentielles à leur développement puissent être mises en oeuvre. Le plan d'action actuel arrive à échéance le 31 mars 2008. La CNPF entend continuer à collaborer étroitement avec les ministères de Ressources humaines et Développement social ainsi qu'avec Patrimoine canadien quant à l'élaboration d'initiatives permettant de répondre aux besoins des familles francophones.

La Commission nationale coordonne la stratégie intersectorielle du développement de la petite enfance et mène le dossier de l'accueil et de l'accompagnement du parent francophone en milieu minoritaire. Ses membres et partenaires coordonnent dans les provinces et territoires un éventail de près de 1 000 programmes et services destinés aux jeunes enfants, dont des centres de services intégrés pour les familles. (Voir le site : [www.cnpf.ca](http://www.cnpf.ca))

Contacts : Murielle Gagné-Ouellette, directrice générale de la CNPF : 613.288.0958.

**CNPF**  
La Commission nationale  
des parents francophones

Place de la francophonie  
450, rue Rideau, bureau 40  
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4  
Tél. : (613) 288-0958  
Sans frais : 1 800 665-5148  
Télec. : (613) 562-3995  
[cnpf@cnpf.ca](mailto:cnpf@cnpf.ca)  
[www.cnpf.ca](http://www.cnpf.ca)